Formulaire obligatoire (article 53 A

Adr	esse (de l'entreprise <u>8 Rue des Petites Ecuries</u>					Durée de l'exercie	ce précédent* 12
Nur	néro	SIRET* 7 2 2 0 3 8 3 4	6 0	0 0 2 8			Exercice N clos le,	Néant N-1
			-	Brut	A	amortissements, provisions	31122018 Net	31122017 Net
				1		2	3	4
		Capital souscrit non appelé (I						
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	ORPOF	Frais de développement *	CX		CQ			
	NS INC	Concessions, brevets et droits similaires	_AF		AG			
	SATIO	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	40BILE	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	IMIN	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
*_	TLES	Terrains	AN		AO			
ILISE	RPORE	Constructions	AP	256 102	AQ	127 977	128 125	137 5
MOB	NS CO	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
ACTIF IMMOBILISE*	SATIO	Autres immobilisations corporelles	AT	30 050	AU	24 322	5 728	1 4
ACT	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW			
	IMM	Avances et acomptes	AX		AY			
	3S (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	ICIERE	Autres participations	CU	971 325	CV		971 325	971 3
	FINAN	Créances rattachées à des participations	BB	313 469	BC		313 469	285 9
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	BILISA	Prêts	BF		BG			
	IMMO	Autres immobilisations financières*	BH	56 233	BI		56 233	56 3
		TOTAL (II		1 627 181	BK	152 299	1 474 882	1 452 5
		Matières premières, approvisionnements	BL	3231	BM	. 32 230	1 332	52 0
		En cours de production de biens	BN		BO			
	STOCKS *	En cours de production de services	BP		BQ			
	STO	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
ANT		Marchandises	BT		BU			
ACTIF CIRCULANT		Avances et acomptes versés sur commandes		1 339	BW BW		1 339	1 3
FCI		Clients et comptes rattachés (3)*			1 1			
ACT	CRÉANCES	Autres créances (3)	BX		BY		490 271	395 7
	CRÉ,	· ,	BZ	1 962	CA		1 962	11 3
		Capital souscrit et appelé, non versé Valeurs mobilières de placement	CB		CC			
	DIVERS	(dont actions propres :			CE			
	D	Disponibilités (2)	CF		CG		2 563 906	2 684 4
		Charges constatées d'avance (3)*	СН		CI			
S	ation	TOTAL (III	_	3 057 480	CK		3 057 480	3 092 8
Comptes	ularis	<u> </u>	CW					
ŭ	de rég	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	-	Ecarts de conversion actif* (VI	_					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	152 299	4 532 362	4 545 4
		(1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	СР		(3) Part à plus d'un an CR	_
Clar	ah aar	réserve Immobilisations :		T.	ks:		Créances :	



Dé	signa	ion de l'entreprise SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND			Néant *
				Exercice N	Exercice N – 1
		Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	521 223	521 223
	İ	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	1 042 808	1 042 808
		Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	DC	1 251 547	1 251 547
		Réserve légale (3)	DD	52 122	52 122
į	ES	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	KOP.	Réserves réglementées (3)*(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF		
	CAPITAUX PROPRES	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	703 856	703 856
	TIA	Report à nouveau	DH	891 035	1 028 930
	S	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(34 388)	(133 716)
		Subventions d'investissement	DJ		
		Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	4 428 204	4 466 772
spu	s s	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Autres fonds	ropre	Avances conditionnées	DN		
Aut	d	TOTAL (II)	DO		
su	es	Provisions pour risques	DP		
Provisions	charg	Provisions pour charges	DQ		
Pro	et	TOTAL (III)	DR		
		Emprunts obligataires convertibles	DS		
		Autres emprunts obligataires	DT		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
5	Đ	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
O CLUA	E11E3 (4)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW_	180	1 831
7	7	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	57 749	34 485
		Dettes fiscales et sociales	DY	40 536	37 785
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
		Autres dettes	EA	5 691	4 606
Con rég	npte jul.	Produits constatés d'avance (4)	ЕВ		
		TOTAL (IV)	EC	104 157	78 708
		Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 532 362	4 545 481
	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
SIC	(2)	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
RENVOIS		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
RI	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	103 977	76 877
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

3

	nation de l'e	entreprise : <u>SA Les M</u>	<u> </u>	les ARDOIN SAII	JT AMAND				Néant *
			-			Exercice N			
				France	Exp livraisons is	portations et ntracommunautaires		Total	Exercice (N – 1)
	Ventes d	le marchandises*	FA		FB	THE STATE OF THE S	FC		
		biens *	FD		FE		FF		
NC	Productio	on vendue { services *		80 000	FH		FI	80 000	65 000
ATIC	Chiffres	s d'affaires nets *	FJ	80 000	FK	-	FL	80 000	65 000
LOIT	Producti	on stockée*					FM		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Producti	on immobilisée*					FN		
(TS D	Subventi	ions d'exploitation					FO		
DOU	Reprises	s sur amortissements et pro	ovisions, tr	cansferts de charges* (9)	,		FP	1 805	
PR(roduits (1) (11)					FQ	10 070	10 64
				Total des p	roduits d'ex	ploitation (2) (I)	FR	91 875	75 64
	Achats d	le marchandises (y compr	ris droits de	e douane)*			FS		
		n de stock (marchandises)					FT		
		le matières premières et a		ovisionnements (y comp	ris droits de (lonane)*	FU		
		n de stock (matières prem			15 01011	June,	FV	+	
NO		chats et charges externes					FW	49 500	50 58
TATI		taxes et versements assim					FX	3 188	2 51
COL		et traitements*	1105				FY	90 468	82 06
CHARGES D'EXPLOITATION		sociales (10)					FZ	27 505	44 80
JES I		1	– dotatior	ns aux amortissements*		GA	10 992	10 18	
HARC	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {		ns aux provisions*		GB		-	
Ċ	TATI	Sur actif circulant : dota					GC		
	DO	Pour risques et charges					GD	+	
		harges (12)	- 40	uux provisiono			GE	9 203	
	Auuts ci	larges (12)		Total des	rharges d'ex	ploitation (4) (II)	GF GF	190 858	190 15
4 . B	ÉGULTA'	T DIEVEL OITATION (I					GG		
	T	T D'EXPLOITATION (I					GH	(98 983)	(114 51
opérations en commun		e attribué ou perte transfér				(IV)	1	+	
or en	1	pportée ou bénéfice transf				(**)	GI	20 501	
BRS		financiers de participatio		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			GJ	30 591	
NCIF		des autres valeurs mobili		nces de l'actii iniiiloum	sé (5)		GK	22.915	
PRODUITS FINANCIERS		ntérêts et produits assimile					GL	32 815	23 30
ITTS J		sur provisions et transfer	ts de cnarg	es			GM		
ODO		ces positives de change	1.:12)				GN		
PR	Produits	nets sur cessions de valet	ars mobilier	_	al des produ	nits financiers (V)	GO GP	63 407	23 30
RES	Dotation	as financières aux amortis	ssements et		II uco r	to management	GQ		
NCIE	Intérêts 6	et charges assimilées (6)					GR		
CHARGES FINANCIERES	Différen	ces négatives de change				-	GS		
\GES	Charges	nettes sur cessions de val	leurs mobil	ières de placement			GT		
CHAF				Tota	l des charge	s financières (VI)	GU		,
	ÉSULTA	T FINANCIER (V - VI)				-	GV	63 407	23 30
	ÉSIII TA	T COURANT AVANT I	MPÔTS (- II + III - IV + V - VI)		,	GW	(35 575)	(91 20



COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

	du Code	général de	s impôts)			
D	ésigna	ition d	e l'entreprise SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND			Néant *
					Exercice N	Exercice N - 1
	જ્	Prod	uits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 772	
IITS	EXCEPTIONNELS	Prod	uits exceptionnels sur opérations en capital *	нв		
RODL	EPTIO	Repr	ises sur provisions et transferts de charges	HC		
д	EXC		Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 772	
	LES	Char	ges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	585	42 510
CEC	EXCEPTIONNELLES	Char	ges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
THAP	PTIO		tions exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	EXCE		Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	НН	585	42 510
4	- RÉ	SUL	FAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	Ш	1 187	(42 509)
P	articip	ation	des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		, ,
Iı	npôts	sur les	bénéfices * (X)	нк		
			TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	157 055	98 946
			TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	НМ	191 444	232 662
5	- B	ÉNÉF	ICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	(34 388)	(133 716)
	(1)	Don	t produits nets partiels sur opérations à long terme	но		
			produits de locations immobilières	ну		
	(2) I	Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G		
			– Crédit–bail mobilier *	HP		
	(3) I	Dont	- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Don	t charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H		
	(5)	Don	t produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6)	Don	t intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis)	Don	t dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	нх		
	(6ter)	Don	t amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dor	t amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
ro	(9)	Don	t transferts de charges	A1		
RENVOIS	(10)	Don	t cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
REN	(11)	Dor	t redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12)	Don	t redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13)	Dont	primes et cotisations A6 obligatoires A9			
	(7)	Détai	l des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) e e en annexe):	t le	Exerc Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	P.F		,		585	1
	P.F	.E.				1 772
	(8)	Détail	des produits et charges sur exercices antérieurs :	-	Exerc Charges antérieures	rice N Produits antérieurs
		<u> </u>			Charges ameneures	1 roduits americuis

5

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Г		du Code général des imp		. M- t-		1 ADDOTH (77.77	TO AMAND				*
-	Dés	ignation de l'er	treprise SA Les	Mot	осус	les ARDOIN S	SAII			Augme	ntation	Néant Néant
	CA	DRE A	IMMO	BILISA	TION	s		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Co	onsécutives à une réévaluation pratiquée u cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
ŀ	RP.	Frais d'établisse	ment et de développe	ment		TOTAL I	CZ	1	D8		D9	3
	INCORP	Autres postes	d'immobilisations i	ncorpor	elles	TOTAL II	KD		KE		KF	
*(s		Terrains		F			KG		KH		KI	
ntime			opre Dont Composants	L9			KJ	256 102			KL	
ges ce		oction and and and and and and and and and an	autrui Dont Composants			=		230 102			KO	
ontant		<u>s</u>	générales, agencements	Dont	mts M2	=	KM		KN		KR	
ır le m		et aménager Installations techni	nents des constructions *	Composa Dont	uits	=	KP		KQ		-	
reporte	LES	et outillage industr	iels générales, agencements,	Composa		_	KS		KT		KU	
(Ne pas reporter le montant des centimes)*	CORPORELLES	Installation: aménageme support de la constallation de la cons					KV	11 283	KW		KX	5 909
\mathbf{z}	RPO	Matériel de	•				KY	12 858	KZ		LA	
	၁	Matériel de et mobilier i	nformatique				LB		LC		LD	
		Emballages divers *	récupérables et				LE		LF		LG	
		Immobilisati	ons corporelles en c	cours			LH		LI		LJ	
		Avances et a	comptes				LK		LL		LM	
						TOTAL III	LN	280 243	LO		LP	5 909
		Participation	s évaluées par mise	en équi	valenc	e	8G		8M		8T	
	RES	Autres partic	ipations				8U	1 257 295	8V		8W	
	NCIÈ	Autres titres	immobilisés				1P		1R		18	
	FINANCIÈRES	Prêts et autre	s immobilisations f	inanciè	res		1T	56 356	1U		1V	
						TOTAL IV	LQ	1 313 652	LR		LS	
ŀ		ТО	TAL GÉNÉRAL (I + II +	III + 1		ØG	1 593 895			ØJ	5 909
-						Di	minuti	ons		Valeur brute des	Réé	Évaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence
	C	ADRE B I	MOBILISATION	s	par	virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		immobilisations à la fin de l'exercice	<u> </u>	Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice
-	ORP.	Frais d'établiss et de développ		'AT T	IN	1	CØ	2 -	DØ	3	D7	4
- 1	INCO		l'immobilisations inco	orpo-	10		LV		LW		1X	
ŀ		Terrains	1017	1111	IP I		LX		LY		LZ	
			Sur sol propre		IQ		MA		MB	256 102		
		Constructions	Sur sol d'autrui		IR I		MD		ME	200 102	MF	
			Inst. gales, agencts e	t om	IS		MG		МН		MI	
	ES	Installations te	des constructions chniques, matériel et o	outil			+ -				ML	
	RELI	lage industriels	Inst. gales., agencts, nagements divers		IT		MJ		MK	47.400	-	
	CORPORELLES	Autres			IU		MM		MN	17 192	-	
	2	immobilisations	Matériel de transpo Matériel de bureau	ot	IV		MP		MQ	12 858	-	
		corporelles	informatique, mobi Emballages récupéra	ilier	IW		MS		MT		MU	
			divers *		IX		MV		MW		MX	
		Immobilisation	is corporelles en cours	s I	MY		MZ		NA		NB	
		Avances et ac	comptes	1	NC		ND		NE		NF	
			TOTAL	III	IY		NG		NH	286 152	NI	
	S	Participations mise en équiv	évaluées par alence		IZ		ØU		M7		øw	
	ÈRE	Autres partici	pations		IØ		ØX	(27 500)	ØY	1 284 795	ØΖ	
	FINANCIÈRES	Autres titres i	mmobilisés		I1		2B		2C		2D	
	ΕÏΝ	Prêts et autres immobilisations financières 12					2E	123	2F	56 233	2G	
dno			TOTAL I	V	I3		NJ	(27 376)	NK	1 341 028	2Н	
gid Group	T	OTAL GÉNÉF	RAL (I + II + III +	IV)	I4		ØK	(27 376)	ØL	1 627 181	ØM	
ath I							1					i .

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de	e l'entreprise <u>SA</u>	Les Mo	tocy	ycles	AR	DOIN SAI	INT	AM	AND								Néant :	*
CADRE A		SITUA	ATIO	NS ET I	MOU				KERCICE DES A				S TE	CHNIC	UES			
IMMOBILIS	ATIONS AMORTIS:	SABLES				ortissements 'exercice	A	ugm	entations : dotation de l'exercice	ons		ninutions : an érents aux éle de l'actif et	émen	ts sortis			s amortissemer de l'exercice	nts
Frais d'établiss et de développe	ement	TOTAL I	CY				EL				EM				EN			
Autres immobi incorporelles	lications	TOTAL II	PE				PF				PG				PH			
Terrains			PI				PJ				PK				PL			
	Sur sol propre		PM			118 602	PN		9 3	375	PO				PQ		127 9	77
Constructions	Sur sol d'autrui		PR				PS				PT				PU			
	Inst. générales, agene aménagements des c	cements,	PV			9 846	PW		1 6	617	PX				PY		11 40	63
	hniques, matériel e		PZ				QA				QB				QC			
	Inst. générales., agen aménagements diver	icements,	QD				QE				QF				QG			
I -	Matériel de transpo		QH			12 858	QI				QJ				QK		12 8	58
	Matériel de bureau informatique, mob		QL				QM				QN				QO			
	Emballages récupé et divers		QP				QR				QS				QT			
	TOTAL CÉNÉPAL (L. II.)					141 306	QV		10 9	992	QW				QX		152 29	99
тот	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + I					141 306	ØP		10 9	992	ØQ				ØR		152 29	99
CADRE B					ΛEΝ	TS AFFEC	TAN	IT L	A PROVISION F	POU	IR A	MORTISSE	MEI	NTS DÉ	ROGA	TOIF	RES	
		DO	TATI	ONS							RE	PRISES				Тм	ouvement net d	
Immobilisations	Colonne	Co	olonn			Colonne 3		5.0	Colonne 4			lonne 5		Colonn		-	amortissements a fin de l'exerci	S
amortissables	Différentiel de du et autres	Mod Mod	le dég	ressif	Am	ortissement fi exceptionnel	scal	Diff	férentiel de durée et autres	N	Aode	dégressif		ortisseme exceptio		a i	Tilli de l'exerci	
Frais établissements TOTAL		N1			N2			N3		N4			N5			N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL I		N8			P6			P7		P8			P9			Q1		
Terrains	Q2	Q3			Q4			Q5		Q6			Q7			Q8		
Sur sol propre	Q9	R1			R2			R3		R4			R5			R6		
Sur sol d'autrui Ins. gales, agenc et am des const	R7	R8			R9			S1		S2			S3			S4		
et am. des const.	S5	S6			S7			S8		S9			T1			T2		
Inst. techniques mat. et outillage	Т3	T4			T5			T6		T7			T8			T9		
Inst. gales, agendam. divers	² U1	U2			U3			U4		U5			U6			U7		
Inst. gales, agendam. divers Matériel de transport Mat. bureau et inform. mobilier Emballages récup. et divers	U8	U9			V1			V2		V3			V4			V5		
Mat. bureau et inform. mobilier	. V6	V7			V8			V9		W1			W2			W3		
Emballages récup. et divers	W4	W5			W6			W7		W8			W9			X1		
TOTAL III	X2	Х3			X4			X5		X6			X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL NL							NM								NO		
Total général (I+II+III+IV)	NQ			NR			NS		NT			NU			NV			
	Total général non ventilé (NP+NQ+NR) NW					non ventilé +NU)	N	Y				Total g	général (NW-	non ventile NY)	i N	Z		
CADRE C				,												_		
MOUVE AFFECTANT SUR PL	RÉPARTI	ES	Moi		net au début exercice			Augmentations	,			de l'exercice prtissements		M		nt net à la fin l'exercice		
Frais d'émissi	on d'emprunt à éta	ıler									Z 9				Z8			
Primes de ren	nboursement des ob	oligations									SP				SR			

2019



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND

Néant X*

	Nature des	provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
	Provisions pour gisements minie	reconstitution des ers et pétroliers *	3T		TA		ТВ		TC	
itees	Provisions pour (art. 237 bis A–	investissement II) *	3U		TD		TE		TF	
emer	Provisions pour	hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
Provisions reglementees	Amortissements	dérogatoires	3X		TM		TN		то	
TSION.	Dont majoration de 30 %	ns exceptionnelles	D3		D4		D5		D6	
PTO	Provisions pour (art. 39 quinquie	prêts d'installation es H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
		ns réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
		TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour	litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour aux clients	garanties données	4E		4F		4G		4H	
S S	Provisions pour	pertes sur marchés à	4J		4K		4L		4M	
Provisions pour risques et charges	terme Provisions pour	amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
วอร	Provisions pour	pertes de change	4T		4U		4V		4W	
ıısdıı	Provisions pour tions similaires	pensions et obliga-	4X		− 4Y		4Z		5A	
pour	Provisions pour	impôts (1)	5B		5 C		5D		5E	
SHOIIS	Provisions pour immobilisations	renouvellement des	5F		5H		5J		5K	
TOVI	Provisions pour et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
		charges sociales et	5R		5S		5T		5U	
	Autres provision charges (1)		5V		5W		5X		5Y	
	charges (1)	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
		- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		– corporelles	6E		6F		6G		6H	
ectation	sur	- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	immobilisations	- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
our de		- autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø6		$ _{ m Ø7}$		Ø8		 Ø9	
ous by	Sur stocks et en	<u> </u>	6N		6P		6R		68	
Provisions pour depi	Sur comptes clie	ents	6T		6U		6V		6W	
Ξ	Autres provision dépréciation (1)		6X		6Y		6Z		7A	
	1 (-)	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL G	SÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
		(<u> </u>	d'exploitation	UE		UF		1	
		Dont dotations		financières	UG		UH		1	
		et reprises			1.		UK		-l l	

⁽¹⁾ à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA: Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

			Désignation de l'entrepri	se : <u>S</u>	A Les	Motocyc]	es	ARDOIN	SAINT	AMAND		Néant *
CA	DRE	Α	ÉTAT DES CRÉANCES			Mo	ntant 1	brut		A 1 an au plus		A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créa	nces ratt	tachées à des participations			UL		313 469	UM	313 469	UN	
L'AC [OBII	Prêt	s (1) (2)				UP			UR		US	
DE	Autı	res immo	bilisations financières			UT		56 233	uv		UW	56 233
	Clie	nts doute	eux ou litigieux			VA						
			ces clients			UX		490 271		490 271		
Ę	Créanc prêtés	e représenta ou remis en	tive de titres (Provision pour dépréciation a garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1						
JLA	Pers	onnel et	comptes rattachés			UY						
DE L'ACTIF CIRCULANT	Sécu	ırité soci	ale et autres organismes sociaux			UZ						
TIF	Etat	et autres	Impôts sur les bénéfices			VM						
L'AC		ectivités	Taxe sur la valeur ajoutée			VB		1 962		1 962		
DE	pu	bliques	Autres impôts, taxes et versements as	similé	s	VN						
			Divers			VP						
-			sociés (2)			vc						
	Déb de p	iteurs div ension d	vers (dont créances relatives à des opéra e titres)	tions		VR						
(harge	es consta	tées d'avance			vs						
				ТОТ	TAUX	VT		861 937	VU	805 703	VV	56 233
SI	(1)	Mon de		cice		VD						
RENVOIS	(-)	uc	– Remboursements obtenus en co	urs d'e	xercice	VE						
			avances consentis aux associés (personn	es phy	_	VF ntant brut		A 1 an au į	-luo	A plus d'1 an et 5 ans au	. mluo	A plus de 5 ans
	DRE		ÉTAT DES DETTES		IVIO	1		2	pius	A plus d 1 all et 3 alls all	ı pius	A plus de 3 alis
			nires convertibles (1)	7Y								
		nprunts on ts et det	obligataires (1)	7Z								
	aup	rès des ssements	a i an maximum a i origine	VG								
		rédit (1)	à plus d'1 an à l'origine	VH								
			s financières divers (1) (2)	8A								
			omptes rattachés	8B		57 749			57 749			
			otes rattachés	8C		7 693			7 693			
			t autres organismes sociaux	8D 8E		24 073			24 073	3		
	tat et	_	pôts sur les bénéfices	\vdash		0.700			0.70			
	utres ectivi	-	xe sur la valeur ajoutée ligations cautionnées	VW		8 769			8 769	,		
	blique		atres impôts, taxes et assimilés	VX								
			ilisations et comptes rattachés	VQ 8J								
		t associé	•	+		F 001			F 004			
Aut	res de	ttes (don	t dettes relatives à des	VI 8K		5 001			5 001			
Dett	e rep	résentativ	sion de titres) ve de titres empruntés	Z2		090			090			
ou r	emis	en garant	tie *	8L								
110	Produits constatés d'avance TOTAUX			VY		103 977	V7		103 977	,		
SIC		Empru	nts souscrits en cours d'exercice	$\left\{ \begin{smallmatrix} v_1 \\ v_J \end{smallmatrix} \right\}$		100 911	(2)		divers em	orunts et dettes contrac-	VL	
RENVOIS	(1)		nts remboursés en cours d'exercice	VK VK				•		personnes physiques nt cette rubrique sont don		lans la notice n° 2032

DGFiP N° 2058-A 2019

																*	1		-
Désigna	tion de l'entreprise :	SA	Les	Motocy	cles i	ARDC	IN SAI	NT AI	MAND					N	éant]	Exercice N, clos le : 31122018	J
I. RÉ	INTÉGRATION	s							BÉNÉFI	ICE COMP	TAB	LE D	ΕI	L'EX	ERCIO	CE	WA		
	Rémunération du tra	vail de	l'expl	loitant ou de	es associés	s (entr	eprises à l'	IR)									WB	3	
	Avantages personnel amortissements à por				WD					aires (art. 39–4		C.G.I.)	WE				XE		-
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Autres charges et de (art. 39–4 du C.G.I.	épenses	somp	tuaires	WF		Taxe	sur les	s véhicules	des sociétés			WG	;			1		
mises Iltat f	Fraction des loyers à ré	intégrer			RA		/ Pai	t des lo	à l'IS) oyers dispe	ensée de réin	ntégra	ation	RB)			
n adı ı résu	d'un crédit bail immob Provisions et charge	s à paye	er non	1	WI		Charg	ges à pa	sexies D) ayer liées à	des états et te	errito	ires	vv	_			XW	7	
np uc	déductibles (cf. tabl Amendes et pénalite		8–B,	cadre III)						ductibles (cf. t. 212 bis) *	2067	–BIS)		+			 ^\ "		
harge luctio			411	155 4- 00	WJ		Charş	ges ima	uicieres (ar	t. 212 DIS) **			XZ	'			 		
S g	Réintégrations prév																XY		_
	Impôt sur les société Bénéfices réalisés par une		П	de la notice	2032)		Résu	ltats hén	néficiaires v	isés I							I7		_
Quote-part	de personnes ou un GIE	- societe	WL		1. 15	0/	à l'ar		9 B du CGI								K7		_
tion	Moins-values nettes			posées au t 2,8 % pour l				'impôt	sur le rev	enu)							18		_
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	à long terme		_ im	iposées au t	aux de 0 %	6											ZN	i	
imes d' particu osition	Fraction	n impos	able d	les plus-val	ıes réalisé	es au		[-	Plus-valu	es nettes à co	ourt t	erme					WN WN	1	
Régi Imp				rcices antér					Plus-valu	es soumises	au ré	gime	des	fusio	ons		$ _{w_0}$)	-
	Écarts de valeurs lic	midative	es sur	OPCVM*	(entrenrise	es à l'	IS)										XR	,	-
	Dearts de Valeurs III	Inté	rêts ex	cédentaires	. 1	SU				entreprises*	SW						wo	+	-
Réintégrat détailler si	tions diverses à ur feuillet séparé DONT *			-3 et 212 du trangers antér		SX				exonérée) art de 12 % des	\vdash						٧٣٢	[!]	-
				les PME (art		Ш			1	ies à taux zéro	M8							<u> </u>	_
Réintég	ration des charges affe	ectées au	ıx act	ivités éligib	les au rég	ime d	e la taxatio	n au to	nnage								Y1		_
Résultat	fiscal afférent à l'acti	ivité rele	evant	du régime o	optionnel o	de tax	ation au to	nnage									Y3		_
														L	TOTA	LΙ	WR	t	_
II. D	ÉDUCTIONS								PEI	RTE COMP	TAE	BLE I)E I	L'EX	ERCI	CE	WS	34 388	
Quote-p	part dans les pertes sul	oies par	une s	ociété de pe	rsonnes o	u un (G.I.E. *										WT	c	
Provision	s et charges à payer non d	léductible	s, anté	érieurement ta	xées, et réir	ntégrée	s dans les rés	sultats co	omptables d	e l'exercice (cf	f. table	eau 20	58–E	3, cad	re III)		WU	J	
	<i>(</i> -:	imposée	s au t	aux de 15 %	6 (12,8 %	pour	les entrepri	ises sou	umises à l'	impôt sur le	reve	nu)		*			wv	7	
				aux de 0 %						1							WH	1	-
Sie	nettes																WP		_
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	long terme			aux de 19%													┨┈╴		_
tion pa s diffé				les moins-v			ong terme a	ınterieu	ures								WW		_
mposi	\ -:	imputée	s sur	les déficits	antérieurs												XB	·	_
nes d'i et imp	Autres plus-values	imposé	ées au	taux de 19	%												I6		_
Régii	Fraction des plus-																WZ	<u> </u>	
	Régime des société Produit net des acti	s mères ons et p	et de arts d	s filiales * l'intérêts :	Quote- déduire	-part o	les frais et produits ne	charge: ts de pa	s restant in articipation	mposable à n	2A)	XA		
	Déduction autorisé	e au titr	e des	investissem	ents réalis	sés da	ns les colle	ctivités	s d'Outre-	mer*.							ZY		
E .	Majoration d'amor	tisseme	nt*														XD)	
Mesures d'incitation battement sur	Reprise d'entreprises e * difficultés (44 septies)		К9		Entrepri 44 sexie		ivelles L2			eunes entreprises in 14 sexies A)	novante	s	L5				XF	,	
s d'inc	Pôle de compétitivit CICE (44 undecies) Zone franche urbaine (44 octies, octies A)	é hors	L6		Sociétés i immobilie (art. 2080	nvestiss er cotée	ement K3			one de restruct a défense (44 t			PA						_
Mesures d'in	Zone franche urbaine - (44 octies, octies A)		øv		Bassin d'er redynamise	mploi à	10			one franche d' 44 <i>quaterdecie</i>		té .	ХC				1		
Abg	Bassin urbain à dynan (art 44 sexdecies)	niser	PP				ation rurale (art	. 44 quind		quarer accre.	.,		PC				1		
É	carts de valeurs liquid				-												XS		
Déduction sur feuille	ns diverses à détailler et séparé		Dont o	déduction exc our investiss	eptionnelle ement	;	X9		Cr rep	éance dégagée oort en arrière	e par l de dé	e ficit	ZI)	XG		_
	on des produits affecté		ctivité	is éligibles a	u régime	de la	taxation au	tonnag	ge					_			Y2	-	-
III.	RÉSULTAT FIS	CAL							(* ·	- H)		1]	COTAL	II	XH	34 388	
Résultat	t fiscal avant imputation	on des d	éficits	s reportable	s: {		1		ce (I moin t (II moin s		X	II					XJ		
Déficit	de l'exercice reporté e	en arrièr	e (ent	treprises à 1	(IS)*			acricil	· (II IIIVIII)	<i> </i>	-						AJ	34 388	j
	antérieurs imputés sur le					à l'IS)	*				\dashv	_					XL	,	_
	*			gne XN) ou				zant (lie	one XO)		-	$_{\rm N}\vdash$					XO		-

(10)

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

 $DGFiP\ N^{\circ}\ 2058\text{-}B^{\textstyle 2019}$

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND</u>			Néant *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	641 851
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)			K5	
Déficits reportables (différence K4–K5)			K6	641 851
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	34 388
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	676 240
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES C	ORI	RESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE I	DE L	-'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	D	otations de l'exercice	R	deprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *	ZW			
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9Н		9J	
Charges à payer				
	9L			
	9М		9N	
	9P		9R	
	9S		9Т	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		₩ ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

	001,82		3121 (28 (W2 W 20) Sep.	100 44 0 0 2)	
	Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice	
10.	violitain de la reintegration ou de la deduction	L1			

<sup>Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.</sup>



TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

De	ésig	gnation de l'entreprise <u>SA Les Motocycles AR</u>										– Né	ant _	*				
		Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	øc		1 028	930		Aff	ecta	tions – Rés	erve	légale	ZB					
	\vdash	anterieur a cerui pour requer la declaration est établie					SN	aux	rése	erves - Aut	res re	éserves	ZD					
ORIGINES		Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD		(133	716)	AFFECTATIONS	Div	viden	ides			ZE				4	179
SIGI	-						ECT	Au	tres 1	répartitions			ZF					
Ö		Prélèvements sur les réserves	ØE				AFF	Rej	port	à nouveau			ZG				891	035
		TOTALI	ØF		895	214		(N.B.	. Le total	I doit nécessairement être		otal II) AL II	ZH				895	214
R	E	NSEIGNEMENTS DIVERS								Exerc	ice N	I:			Exc	ercice	N – 1	:
ENTS		Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des le crédit-bail	biens pri	is J7)	YQ									
ENGAGEMENTS		Engagements de crédit-bail immobilier							YR									
ENG		Effets portés à l'escompte et non échus							YS									
္ကြန္		— Sous–traitance							YT									
YAIL.S DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES		 Locations, charges locatives (dont montant des loyers des bie et de copropriété en location pour une durée > 6 		J8)	XQ			15 45	0				18	323
ES ET CF	ŒS	— Personnel extérieur à l'entreprise							YU									
POST	TER	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors re	sions)					SS			17 41	9				11	745	
ES I	EX	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	tétrocessions d'honoraires, commissions et courtages															
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET		Autres comptes	ganisatio	ons ES)	ST			16 63	0				20	518
ÉTA Al		Total du poste corres	sponda	nt à la l	igne FW du	tablea	nu n° 2	u n° 2052 ZJ 49 500					0	50 5				586
ET	3	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW		7				1	096		
IMPÔTS ET	raxe.	 Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétro 	liers	ZS)	9 Z			1 39	91			1 4		417
IM	_	Total du compte corre	sponda	ınt à la	ligne FX du	tablea	u n° 2	052	YX			3 18	8				2	513
T.V.A.		— Montant de la T.V.A. collectée							YY			29 00	0				18	000
T.Y		 Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au conservices ne constituant pas des immobilisations 	urs de l	'exerci	ce au titre de	es biei	ıs et		YZ			10 93	1				9	001
		— Montant brut des salaires *							ØB			86 04	4					
		 Montant de la plus-value constatée en franchise d'im le régime simplifié d'imposition * 	pôt lor	s de la p	oremière opt	ion po	our		øs									
ERS		 Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison à la disposition de la société * 	n des s	ommes	mises				ZK			q	%					%
DIV		— Numéro du centre de gestion agréé *	XP				-	– Fili pré	ales e vu par	et participation art. 38 II de l'ann. II	is: (Lis II au C	te au 2059 GI)	9-G		Si ou Sinor	i cochei n 0	r 1 ZR	2
		— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'imperentation d'imperentation de la réduction d'imperentation de la réduction de la réduction d'imperentation de la réduction de la réduction de la réduction de la réduction d'imperentation de la réduction de la réduct	ôt prév	ue au 4	de l'article	238 b	is du C	GI p	our	l'entreprise de	onatr	ice	RG					
		Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortisse — l'article 217 <i>octies</i>	ment ex	ceptionr	nel chez l'entr	eprise	investis	seur	dans	le cadre de		I	RH					
[17]		Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus	s-values à 15%	JK					Plus	-values à	0%	JL				
MED!	110			Plus	-values à 19%	JM					Im	putatio	ns	JC				
REGIME DE	OND	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus	-values à 15%	JN					Plus	-values à	0%	JO				
				Plus	s-values à 19%	JP					Im	putatio	ns	JF	Ļ			
l		Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère	тн	N	J° SIRET de	la soci	été mèr	e du	oroni	e III								

⁽¹⁾ Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

		e doingaione (ancie 35 A de général des impôts)	Motocycles ARDOII	N SATNT AMAND	1			*
		nation de l'entreprise : SA Les - DÉTERMINATION DE LA VAI		N SAINI AMANL	,			Néant X
		et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine* V	aleur nette réévaluée*	Amortissements pratice en franchise d'impé	qués Aut ot amortiss	res ements*	Valeur résiduelle
	1	① 	©	3	(4)	(5))	6
	2							
	3							
	4							
ions*	5							
bilisat	6							
I. Immobilisations*	7							
Ξ	8							
	9							
	11							
	12							
		B - PLUS-VALUES, MO	DINS-VALUES		Qualification fisca	le des plus et moi	ns-values réalisé	 es*
		Prix de vente	Montant global de la plus-valı			Long terme		Plus-values taxables à
		_	ou de la moins-value			(I)		19 % (1)
	1.	<u> </u>	8	9	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	(1)
	2							
	3							
	4							
us*	5							
mobilisations*	6							
mobil	7							
I. Im	8							
	9							
	10							
	11							
	12	Fraction résidualle de la provision ené	sciale de réévaluation afférente a	ux				
	13	éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments o	**	+ cti- +				
	16	A mortissaments non pratiqués en comptal	bilité et correspondant à la déducti	on				
nts		ment utilisée Résultats nets de concession ou de sous o		VC]	
éléme	17	de brevets faisant partie de l'actif immol onéreux depuis moins de deux ans	bilisé et n'ayant pas été acquis à tit	re				
- Autres éléments	18	values à long terme devenues sans objet	au cours de l'exercice					
Ξ.	19	relevant du regime des plus ou monis-va		res				
	20	`	,	7110				
		ADRE A : plus ou moins-value netto des lignes 1 à 20 de la co	olonne) 9					
	C	ADRE B : plus ou moins-value netto des lignes 1 à 20 de la co						
	C	ADRE C : autres plus–values taxa		(A)		(B) (ventilation par taux)		(C)
* Des	exp	lications concernant cette rubrique sont d	onnées dans la notice n° 2032					
(1) C	es pl	us-values sont imposables au taux de 19	% en application des articles 238	bis JA, 208 C et 210 E d	u CGI.			



AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2019

Désignation de l'entreprise : SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND Néant X*						
(à 1'	A ÉLÉMENTS AS exclusion des plus-values de fusion des	SUJETTIS AU RÉGIME FIS ont l'imposition est prise en	CAL DES PLUS-VALUES n charge par les sociétés a	S À COURT TERME absorbantes) (cf. cadre B)		
	Origine	Montant net des plus-values	Montant antérieurement	Montant compris dans le résultat	Montant restant à	
	Imposition répartie	réalisées*	réintégré	de l'exercice	réintégrer	
Plus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
au cours de	sur 10 ans					
l'exercice	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL	1				
	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	N N	1				
	sur 3 ans au titre de	2				
	N	1				
	N	2				
Plus-values réalisées	N Sur 10 ans ou sur une durée	3				
au cours des	N	4				
exercices antérieurs	différente (art. 39 quaterdecies N	5				
	1 ter et 1 quater du CGI)	6				
	(à préciser) au titre de : N	7				
	N	8				
	N	9				
	TOTAL	2				
Е						
	rubrique ne comprend pas les plus-values a sion, d'apport partiel ou de scission	fférentes aux biens non amortis	_	rations de fusion ou d'apport -values d'apport à une socie		
(personnes morale	es soumises à l'impôt sur les sociétés	eulement)	profe	essionnelle exercée à titre in	dividuel (toutes sociétés)	
	s plus-values et date ons ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	TOTA	L				

N-1 N-2 N-3

N-4 N-5 N-6

N-7 N-8

N-9 N-10 SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Formulaire obligatoire (article 53 A

Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à

restant à déduire à la clôture du dernier

exercice)

du Code général des impôts)						
Désignation de l'entreprise : SA Les	s Motocycles ARDOIN SAIN	T AMAND		– Néant X *		
	Rappel de la plus ou moins-value de	l'exercice relevant du taux de 15 % 🕕 ou 1	2,8 % 2 .			
● Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> –0 bis du CGI) ① *.					
● Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de cer (art. 219 I a sexies–0 du CGI) 1 *.	tains titres dont le prix de revient est supérie	eur à 22,8 M€			
I - SUIVI DES MOI	NS-VALUES DES ENTREP	RISES SOUMISES À L'IMPÔT	SUR LE REVENU	J		
Origine ①	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde d moins-va à 12,8 9	lues		
Moins-values nettes N						

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

			Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations	Solde des moins-values	
Origine		À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies – 0 du CGI) À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies – 0 bis du CGI)		À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾	sur le résultat de l'exercice	à reporter col ⑦=②+③+④-⑤-⑥	
1		2	3	4	5	6	7	
Moins-values nette	s N							
	N-1							
	N-2							
Moins-values nettes à long terme	N-3							
subies au cours des dix exercices	N-4							
antérieurs (montants	N-5							
restant à déduire à la clôture du	N-6							
dernier exercice)	N-7							
	N-8							
	N-9							
	N-10							

⁽¹⁾ Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DGFiP N° 2059-D 2019

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

							Néant X *		
I SITUATION DU CO	SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N								
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						erme
			taxées à 10 %	taxées à	à 15 %	taxées à 18 %	tax	xées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précéd	ent (N - 1)	1							
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2							
	TOTAL (lignes 1 et 2)	3							
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés		4							
Prélèvements opérés - ne d'in	donnant pas lieu à complément npôt sur les sociétés	5							
	TOTAL (lignes 4 et 5)	6							
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice	(ligne 3 – ligne 6)	7							
II RÉSERVE SPÉCIA									
montant de la réserve	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de		monta	ınts prélev	és sur la	réserve			de la réserve
à l'ouverture de l'exercice ①	l'année ②		donnant lieu à complément d'ir	mpôt ③	ne à ce	e donnant pas lieu omplément d'impôt	4		de l'exercice 5
				_					

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2019

du Code général des imposs) ET DE LA VALEUR AJOUTEE				
Désignation de l'entreprise: SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND			Néant	*
Exercice ouvert le : 01012018 et clos le : 31122018 Durée en nombre de mois		12		
DECLARATION DES EFFECTIFS				
Effectifs moyens du personnel	Y	/P		2.00
Dont apprentis	Y	/F		
Dont handicapés	Y	'G		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	R	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE				
I Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	C)A		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	С	Ж		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	C	DL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	C	T		
TOTAL	C	OX		
Il Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)		Н		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		DE		
Subventions d'exploitation reçues		OF		
Variation positive des stocks				
)D		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	_	T		
TOTAL 2	. O	OM		
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	\perp			
Achats	0	N		
Variation négative des stocks	О	Q		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	О	R		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	C	os		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	C	Σ		
Autres charges de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	O	w		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	О	U		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à dispositic dans le cadre d'une convention de location—gérance ou de crédit—bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	n C	9		
Moins—values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	0	Υ		
TOTAL 3	_)J		
IV Valeur ajoutée produite	+	75		
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		og		
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329–AC et 1329–DEF). Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE	S	SA		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330–CVAE–SD ci–dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330–CVAE–SD.	, veui	llez com	pléter le	cadre
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE	C	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	F	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	H	ΙΧ		
Période de référence GY / / GZ /		/	++	
Date de cessation HR / /		/		

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la nottee n° 2032.



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

D

GFiP N° 2059-F	GFiP	N° 2059	-F
----------------	-------------	---------	-----------

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI) N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 /	(1
1/	(1
/1	

Néant	Х	
Neant	21	

2019

EXERCICE CLOS LE 31122018 N° SIRET 7 2 2 0 3 8 3 4 6 0 0 0 2 8
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND
ADRESSE (voie) 8 Rue des Petites Ecuries
CODE POSTAL 75010 VILLE PARIS 10E
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4
I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays
(1) I 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1

Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

⁽²⁾ Indiquer: M pour Monsieur, MME pour Madame.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

FILIALES ET PARTICIPATIONS

18

DGFip N° 2059-G

2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

EXERCICE CLOS LE 31122018	N° SIRET 7 2 2 0 3 8 3 4 6 0 0 0 2 8
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA Les Moto	ocycles ARDOIN SAINT AMAND
ADRESSE (voie) 8 Rue des Petites Ecurie	ès
CODE POSTAL 75010	VILLE PARIS 10E
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTRI	EPRISE P5 0
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
N° Voie Adresse :	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
N° Voie Adresse:	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse:	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	W. I. I.V
N° SIREN (si société établie en France) N° Voie	% de détention
Adresse: Code Postal Commune	Pays
 Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'im haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre tota Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 	

	IN	MPÔT SUR LE	S SOCI	ÉTÉS		N° 2065-3	SD
Ei		11-			Dágima	simplifié d'imp	ogition
	012018 et c résultat d'ensemble du groupe	clos le 31122018	3			Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher	<u> </u>				Regime	Keer norman	X
	onnel de taxation au tonnage, art.	209–0 B (entreprises de	transport m	paritime), cocher la	case		
	N DE L'ENTREPRISE	209 0 B (entreprises de	uunsport p	iarianio), esener ia	Cusc		
	ésignation de la société:				Adresse du siège	social ·	
					Auresse du siège	sociai .	
SA Les Motocycles	ARDOIN SAINT AMAND						
SIRET	7 2 2 0 3 8	3 4 6 0 0 0) 2 8				
	dresse du principal établissement			A1	ncienne adresse en ca	as de changement	
8 Rue des Petites	1 1	·			noronno udroggo en el	as de changement	•
75010 PARIS 10E							
REGIME FISCAL D	ES CDOLIDES						
Date d'entrée dans le groupe							
Pour les societes filiales, designation	gnation, adresse du lieu d'imposi	tion et n° d'identificatio	on de la soci	ete mere:			
			Γ	SIRET			
D ACTIVITE				.,			
B ACTIVITE	144- 4 10:0	1.44		~-	4		
	ités des sociétés ho				vous avez changé d'a	activité, cochez la	case
C RÉCAPITULATION	ON DES ÉLÉMENTS D'IM	POSITION (cf.notice	de la déclar	ation n°2065)			
1 Résultat fiscal Bénéfice	imposable à 33,1/3 % ou à 31%	0	Bénéfice	imposable à 28%		Déficit	34 388
	Bénéfice imposable à 15 %					J	
2 Plus–values							
PV à long terme imposa	bles à 15 %	Résultat net de	e la concession	on de licences d'explo	oitation de brevets au ta	aux de 15 %	
PV à long terme	Autres PV imposable	s à	PV à lo	ong teme	PV exo		
imposables à 19%	19%		imposab	les à 0%	art. 238	Squindecies	
3 Abattements et exonéra	ations notamment entrepris	ses nouvelles ou impl	lantées en	zones d'entrepr	ises ou zones fran	nches	
Entreprises nouvelles art. 44	sexies Jeunes er	ntreprises innovantes	Zon	es franches urbaines		Pôle de compé	titivité
	Bassins urbains à dynamiser			itoire entrepreneur,			
Entreprises nouvelles art. 44 septies	(BUD), art 44 sexdecies	Zones franches d'ac art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs	Zone de Res	structuration de la	defense,
Sociétés d'investissements	Bénéfice ou défic	•	S	Plus	s–values exonérées	ecies	
immobiliers cotées	(indiquer + ou – s				vant du taux à 15 %		
4 Option pour le crédit d	l'impôt outre-mer : Dans le	secteur productif art 24	44 quater W	Dans le	secteur du logement	social art 244 g	nater X
D IMPUTATIONS	(cf.notice de la déclaration n°206	-	· · · quater · ·	Build 16	sectour du rogement	300141, 414, 211, 4	
	,	,	1 1/11	11	411. 111. 0.		
	iers de source française ou étranş	• •					
	ls est attaché, en vertu d'une conve édit d'impôt représentatif de l'imp				ou une collectivité		
		·			n°2065)		
	ANNUELLE SUR LES RI	EVENUS LOCATIF	5 (CI.110ti	ce de la déclaration	111 2003)		
Recettes nettes soumises à l	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	^					
F ENTREPRISES S	SOUMISES OU DESIGNE	ES AU DEPOT DE	LA DECL	ARATION PAY	S PAR PAYS C	bC/DAC4	
	lépôt de la déclaration pays par p						
2 – Si vous êtes la société tête	e de groupe et que vous avez dési cale de l'entité désignée :	igné une autre entité du	groupe pour	souscrire la déclar	ation n°2258-SD, in	diquer le nom, ad	resse
et numero d'identification fise	cale de l'entite designée :						
2 Si your âter l'entrangies d	ácianás ou dánôt do la dáclaratio	on nº2259 CD nor la coa	iátá tôta da (rroupe (ort. 222 qui	inquies C I 2) each	or le cose	7
dans ce cas, veuillez indiquer	ésignée au dépôt de la déclaratio le nom, adresse et numéro d'ide	ntification fiscale de la s	société tête d	le groupe :	inquies C=1=2), cocii	iei ia case	_
G COMPTABILITE	INFORMATISEE						
L'entreprise dispose-t-elle d	'une comptabilité informatisée ?	OUI Si oui, indication	on du logicie	el utilisé : EBP			
Viseur conventionné		Visa : (CGA				
Nom, adresse, téléphone, Tél	écopie						
- du comptable :							
						Tél;	
						<u>Tél ;</u>	
– du CGA ou du viseur							
– N° d'agrément :							

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS A DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD

2019

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages $^{(b)}$

	DOK LLE	
ANNEXE	A LA DÉCLA	RATION N°

SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND								
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTION	ONS ET	PARTS	SOCIALES,	AINSI QUE DE	S REVENUS	S ASS	SIMILÉS C	DISTRIBUÉS
Montant global brut des distributions (1) Payées par la société	elle–mêm	e a	4 085 Payé	es par un établisse	ment chargé du	servic	e des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations o	u avantage	s dont la s	ociété ne désign	e pas le (les) bénéf	riciaire (s)(2)	(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés interposées	s, actionna	ires et port	eurs de parts, so	it directement, soit	par personnes	(d)		
Montant des distributions								
autres que celles visées en (a),						(f)		
(b), (c) et (d) ci–dessus ⁽³⁾	(g) (h)							
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 9	6 prévu au	2° du 3 de	e l'article 158 du	CGI ⁽⁴⁾		(i)		2 408
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de						(j)		1 677
Montant des revenus répartis (5)					Total (a	à h)		4 085
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX ME	MBRES [DE CERT	AINES SOCIÉ	TÉS (si ce cadre est ins	uffisant	t, joindre un ét	tat du même modèle)
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48–1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ;	Pour les S.A.R.L.	chaque a	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt s' chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émolun remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonction Montant des sommes versées :					ents, indemnités,
SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	de parts sociales appartenan à chaque associé en toute pro- priété ou er usufruit	Année au cours de laquelle le	à titre de traitements	à titre de frais de représentatio de mission et de déplacemen		n, a	à titre de frais profession autres que ceux visés da colonnes 5 et 6	
соранстрантя.		versement a été		Indemnités forfaitaires	Remboursements		Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6		7	8
						-		
	+							
						_		
	-							
						_		
	-							
J DIVERS			I					
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (er	n cas de gé	rance libre	:)					
,			,					
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cade	ra act incuf	ficant joir	ndra un átat du m	aâma modàla)				
ADRESSES DES ACTRES ETADEISSEMENTS (SI CC CAM	ic est msur	risant, jon	idic dii ctat da ii	ieme modere)				
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTRI	EPRISES	PLACÉ	ES SOUS LE	RÉGIME SIMPL	IFIÉ D'IMPO	SITIO	N	
RÉMUNÉRATIONS				MOINS-VALU	ES A LONG TI	ERME	IMPOSEES	A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes compris	es dans le	s	MVL	T restant à reporte	r à l'ouverture	de l'ex	ercice	
DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				T imputée sur les		cice		
D (a) (b)			MVI	T réalisée au cour	s de l'exercice			

MVLT restant à reporter



A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice

Direction Générale des Finances Publiques N° 2067 (2019)

(34 388)

(133 716)

19022019

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2018 ou exercice Désignation de l'entreprise SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND 01012018 du 31122018 Adresse 8 Rue des Petites Ecuries 75010 PARIS 10E

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRA	ATIONS DIRECTES (OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau	ci–dessus)	Frais de	DÉPENSES E	ET CHARGES ENTES		
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	voyages et de déplacements (v. notice 6)	aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice §)	TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
8									
9									
10									
**									
** TOTAUX									
B - AUTRES	FRAIS								
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 €					10				
par bénéficiaire (toutes taxes comprises) Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement									
Total									
C - ÉLÉMEN	ITS DE RÉFÉRE	NCE (v. notice	() :						
Total des dépenses Bénéfices imposables Output Des des dépenses Bénéfices imposables Des des depenses Bénéfices imposables Bénéfices									

ARDOIN SAINT AMAND Jean-Pierrà PARIS 10E

Président Directeur Général

- de l'exercice 201.8..

Signature,

- de l'exercice précédent 🕦

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

− de l'exercice 20.18.. (total col. 9 + total col. 10)

- de l'exercice précédent 🕦

Nom et qualité du signataire MR

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE Au titre de l'année N

SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND 722038346 IS1

31/12/2018

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case					
Désignation et n° siren de la société (y compris pour les crédits et réduction	Néant	Х			
		PME au sens communautaire			
I – REDUCTIONS ET CREDITS I					
Crédit d'impôt		Montant			
Réduction d'impôt en faveur du r le siège est situé au sein de l'UE					
	Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)				
dont crédit d'impôt relatif aux rén	munérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM				
	Dont montant préfinancé versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors				
Montant total des rémunérations rémunérations versées à des salar					
Montant des rémunérations n'exc les DOM					
Montant des rémunérations (hors paiement des congés et des charg obligatoirement aux caisses de co					
Montant des rémunérations versés majoration pour les salariés des p de congés est mutualisé entre les L. 3141–30 du code du travail					
Quote-part de crédit d'impôt résu groupements assimilés					
II - CREDITS D'IMPOT AVEC D	EPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE				
Crédit d'impôt	Montant				
Crédit d'impôt en faveur d					
PRECISIONS SUR L'UTILISATIO	ON DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)				
III – CAS PARTICULIERS					
	Crédit d'impôt	Monta	ınt		
CT I					
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N					
CI déposé au titre de l'année					
civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois					